

	C2 - PRELEVER LES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES	C2-ENR-06
	MANUEL DE PRELEVEMENT	VERSION-3
Application :		

9 – RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LA REALISATION DES PRELEVEMENTS

Les prélèvements sont réalisés en fonction des examens demandés et selon les instructions disponibles dans ce manuel correspondant au type de prélèvement tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité décrites dans la procédure [L1-PR-01](#) « Gestion des locaux et sécurité du personnel » et les règles d'élimination des déchets décrites dans la procédure [L2-PR-01](#) « Elimination des déchets ».

A chaque prélèvement, il existe un risque de contamination, par des germes éventuellement présents sur la peau et/ou les muqueuses des patients. En outre, le risque de transmission d'un agent microbien présent dans le sang ou autre échantillon biologique est toujours possible, notamment en cas de blessure ou brèche cutanée ; de fait, le port de gants est fortement recommandé. Ce risque ne doit jamais être négligé, cf. [L1-INS-01](#) « Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ».

Selon son état le patient est prélevé en position assise ou allongée. Le préleveur le rassure et l'informe sur les conditions de prélèvement.

Rédaction:	Validation :	Approbation :	Page 13 / 31 Edité le : 24 février 2015
------------	--------------	---------------	---